

PROPOSITION DE LOI N° 3290 TENDANT À DÉTERMINER LE RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS COLONIALES

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Economie de l'Union française

Adopté le : 13/05/1948

Mandature : 1947-1951

Rapporteur :

DECRON Charles

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1948-09b